



Liminaire CGT au CSE Siège du 03 septembre 2025



Double faute

Le 28 juillet dernier, en deuxième partie de soirée, France 3 a diffusé un documentaire sur notre ex-ministre des Sports et sporadique ministre de l'Éducation Nationale Amélie Oudéa-Castéra. Une programmation qui déjà interroge !

Un an après les JO, en plein été, au beau milieu des rediffusions, l'affaire sentait le programme qu'on glisse discrètement sous le tapis, histoire que personne ne le voie.

Mission réussie : personne ou presque, ne l'a vu...

Pas étonnant, au vu du bilan de son action au gouvernement qui se résume à une série de sorties médiatiques embarrassantes, le souvenir d'une glissade dans la Seine, et un mensonge face caméra qui lui valut de ne passer que 28 jours rue de Grenelle, à peine plus long qu'un tournoi du Grand Chelem.

Les Français l'avaient déjà largement oubliée...

Mais voilà que le service public lui offre près d'une heure d'antenne !

Une commande passée à une société de production qui avait travaillé avec elle lorsqu'elle dirigeait la Fédération française de tennis, la réalisation confiée à un ancien joueur de tennis. Le décor était planté.

Résultat : 147 000 téléspectateurs !

En revanche, **un carton sur les réseaux sociaux**, où l'affaire a fait les délices des snipers toujours prêts à dégainer dès que France Télévisions dérape.

Car que montrait ce documentaire ?

Une ex-ministre au bord des larmes, se posant en victime d'un monde politique d'une violence inouïe, « mal comprise » car trop sincère, maladroite en communication, et trahie par l'injustice des Français.

Témoignages complaisants de proches à l'appui – sa sœur, son oncle, et même le président de la République, principal responsable du fiasco. On a échappé de peu à Nathalie Saint-Cricq, sa tante...

Au final, 52 minutes de panégyrique, « d'entre soi », à peine égratigné par une journaliste du **Parisien** dont les propos n'ont pas, selon elle, été fidèlement retranscrits au montage.

La presse s'est fait les choux gras de cette affaire et en particulier le journal « Libération » dans un article datant du 25 août.

Car si la première erreur fut de commander et diffuser un tel documentaire, la seconde, plus grave, tient à la justification de la direction sur ce manque de rigueur éditoriale :

« L'entreprise précise que le projet n'est pas une coproduction, mais un pré achat, un mode de financement censément beaucoup moins exigeant pour le groupe, car la rédaction n'y participe pas ».

À sa lecture, on s'étouffe !

Quel aveu ! Voilà près de vingt ans que, tous syndicats confondus, nous alertons sur les dangers d'externaliser toujours davantage la fabrication de nos programmes, et voici que la direction reconnaît que cette politique nous conduit à diffuser n'importe quoi sur nos antennes et si c'est mauvais, c'est la faute des autres !

Depuis des décennies, les directions successives brandissent l'externalisation comme solution miracle : Exit ! les réalisateurs maison. Exit ! les équipes de tournage maison, tout le monde dehors, le privé c'est la panacée ! Aujourd'hui, hormis une poignée de salariés irréductibles délocalisés en Armorique, plus aucun programme de production n'est réalisé par des salariés de FTV.

Seule l'information est encore entre nos mains, et encore pour combien de temps, puisque des tranches entières d'actualité de franceinfo sont produites par FTV Studio, donc tournées, montées et réalisées par du personnel intermittent.

Cet aveu, désormais inscrit noir sur blanc, confirme ce que nous redoutions : à force de sacrifier le « fait maison », le service public s'expose à renoncer jusqu'à son exigence éditoriale.

Ce documentaire aura eu au moins une qualité, établir une jurisprudence, et on s'en souviendra lorsque dans un avenir certainement très proche, on nous expliquera les bienfaits et l'absolue nécessité de se séparer encore un peu plus des salariés, et par voie de fait, de notre savoir-faire...

Paris, le 3 septembre 2025